

Association canadienne de la construction

Mémoire officiel en prévision du budget fédéral 2025.

Recommandation 1 : Travailler avec l'industrie pour renforcer la capacité commerciale nationale et internationale du Canada face aux droits de douane, notamment en investissant dans l'infrastructure commerciale du Canada en soutenant le plan d'infrastructure commerciale du Canada (PICC).

Recommandation 2 : Reconnaître que l'entretien et l'amélioration des infrastructures qui permettent la construction de logements sont essentiels pour lutter efficacement contre la crise du logement.

Recommandation 3 : Moderniser les modèles d'appels d'offres et de marchés publics du Canada afin de protéger l'argent des contribuables et de tenir compte de l'augmentation des incertitudes et des risques.

Recommandation 4 : Collaborer avec l'industrie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre en réformant le système d'immigration afin de constituer une main-d'œuvre résiliente et durable.



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

L'honorable Dominic LeBlanc, P.C., M.P.
Ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales
Ministère des Finances du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Soumis par le portail en ligne à : yourbudget-votrebudget@fin.gc.ca

Monsieur le ministre,

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion d'apporter notre contribution et de formuler des recommandations dans le cadre de la préparation du budget 2025. L'Association canadienne de la construction (ACC) est la voix nationale de l'industrie de la construction au Canada, représentant plus de 18 000 entreprises membres dans une structure intégrée de 57 associations de construction locales et provinciales partenaires de partout au pays.

La construction est, à bien des égards, l'épine dorsale de l'économie canadienne. Notre secteur emploie plus de 1,6 million de personnes au Canada et génère dans l'économie environ 162 milliards \$ par an, ce qui représente 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. L'industrie joue un rôle clé dans l'économie future du Canada, en créant des emplois et en reliant les communautés et les pays.

La menace permanente de tarifs douaniers brandie par le président Trump représente un défi de taille pour l'économie canadienne. Bien qu'une réponse canadienne forte soit essentielle, l'ACC réitère à tous les paliers de gouvernement qu'ils devraient également envisager des mesures économiques pour soutenir les entreprises canadiennes et pour stimuler notre économie, en consultation avec l'industrie. Dans la foulée de la réponse de 30 milliards \$ par le gouvernement du Canada face aux tarifs douaniers de Trump, nous avons hâte de participer activement à la priorisation continue des consultations de l'industrie.

Compte tenu de l'imprévisibilité de notre voisin du sud, nous devons, plus que jamais, être proactifs dans nos plans d'investissement dans les infrastructures publiques à long terme et élaborer des stratégies sur la transformation de nos corridors commerciaux. Ces actions, parmi d'autres, auraient un impact profond et durable sur l'économie et la qualité de vie du Canada. Le Canada est à la croisée des chemins. Une collaboration stratégique avec l'industrie pendant cette période aura un impact profond dans les domaines du logement, de l'infrastructure et de la main-d'œuvre, alors que le Canada traverse cette période de turbulences politiques.

Nos recommandations sont des priorités essentielles, sans le moindre doute. L'infrastructure, qu'elle soit commerciale, de transport ou sociale, forme le tissu de la vie quotidienne des Canadiens et des liens qui les unissent. Cela étant, il est impossible de construire des logements sans investir dans des infrastructures qui les facilitent. Les marchandises ne peuvent pas circuler sans les infrastructures qui les facilitent. Et rien de tout cela ne peut exister sans une main-d'œuvre solide. Ces initiatives sont des conditions préalables à la croissance économique, à la prospérité sociale et à la productivité, et le moment est venu d'agir et de mettre ces priorités en œuvre.

Dans cet esprit, nous sommes heureux de contribuer à vos importantes délibérations avant le budget 2025 et nous sommes prêts à développer cette proposition pour renforcer, sauvegarder et construire un Canada plus résilient.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Travailler avec l'industrie pour renforcer la capacité commerciale nationale et internationale du Canada face aux droits de douane, notamment en investissant dans l'infrastructure commerciale du Canada en soutenant le plan d'infrastructure commerciale du Canada (PICC).

L'ACC plaide depuis longtemps en faveur d'un changement de mentalité dans la gestion des projets, afin de passer à des projets qui en valent la chandelle plutôt que des projets strictement nécessaires. Le discours sur le commerce intérieur s'est récemment enflammé en raison de la menace des droits de douane, ce qui appelle à un besoin critique d'investissement continu, de maintenance et d'extension des infrastructures traditionnelles et de facilitation du commerce afin de garantir l'amélioration du commerce intérieur et international. La [Chambre de commerce du Canada](#) a récemment fait part de ses préoccupations concernant les barrières interprovinciales qui agissent comme un tarif auto-imposé équivalent à 21 %. Le ministre des Transports a également discuté de la possibilité d'éliminer ces barrières réglementaires afin de promouvoir l'unité, la force et la productivité nationales.

Notre industrie apprécie l'évolution du gouvernement sur le projet d'évaluation nationale de l'infrastructure (ENI) par la nomination du Conseil l'infrastructure du Canada (CIC). Il s'agit d'une initiative que nous soutenons depuis le budget 2021. Nous sommes heureux de constater que des mesures ont été prises dans ce domaine. Aujourd'hui, plus que jamais, accorder la priorité à l'achèvement de l'ENI permettra d'établir une norme uniforme et fondée sur la preuve pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures dans l'ensemble du pays. Nous pensons que la priorité du CIC est d'évaluer l'état de notre infrastructure commerciale afin d'investir dans une économie plus interconnectée et plus productive. Il est impératif que le CIC collabore avec l'industrie de la construction pour s'assurer que l'expertise de nos praticiens est intégrée dans « Construire le Canada que nous voulons en 2050 ».

En outre, un rapport du FMI publié en 2019 indique que 57 % des obstacles au commerce sont dus à l'absence d'infrastructures propices au commerce dans le pays. L'investissement dans le commerce et les infrastructures qui le favorisent a été la pierre angulaire de notre travail de défense d'intérêts, comme en témoigne notre participation au [Plan d'infrastructure commerciale du Canada \(PICC\)](#). Nous constatons depuis longtemps que le Canada ne dispose pas d'un plan d'infrastructure à long terme, ce qui empêche les opportunités commerciales nationales et internationales de se concrétiser.

Recommandation 2 : Reconnaître que l'entretien et l'amélioration des infrastructures qui permettent la construction de logements sont essentiels pour lutter efficacement contre la crise du logement

Nous reconnaissons que le gouvernement a fait de la crise du logement le point central de ses objectifs politiques plus larges. Ce faisant, nous avons profité de l'occasion pour souligner qu'une maison n'existe pas en vase clos. De plus en plus de rapports font état de municipalités qui doivent suspendre les mises en chantier en raison de l'absence d'infrastructures fonctionnelles, visibles et invisibles, dont les foyers dépendent. Ce problème s'aggravera inévitablement s'il n'est pas résolu par des investissements significatifs dans les infrastructures de base nécessaires au logement. Ignorer délibérément l'entretien et les améliorations nécessaires des infrastructures permettant la construction de logements, telles que les routes, les réseaux d'aqueduc et d'égoûts, les infrastructures publiques et sociales, etc., nuira directement à la capacité de l'industrie de la construction de bâtir les logements dont le Canada a besoin.

Récemment, des [experts de l'industrie](#) ont noté que la menace de tarifs douaniers a déjà eu un impact sur le coût des matériaux de construction. Selon la [Société canadienne d'hypothèques et de logement \(SCHL\)](#), l'enquête sur l'utilisation et la réglementation des terres municipales souligne qu'il faut en moyenne une année entière pour [examiner](#) et approuver les logements collectifs, la période de construction s'étalant sur sept à huit ans en moyenne. Par conséquent, il faudrait construire 5,8 millions de nouveaux logements d'ici 2030 rien que pour « rétablir l'accessibilité au logement ». On ne saurait sous-estimer les dommages causés à l'industrie de la construction. La hausse du coût des matériaux, la perte de confiance et l'interconnexion de la chaîne d'approvisionnement avec les États-Unis auront un impact considérable sur le nombre total de mises en chantier.

Alors que le gouvernement envisage des changements économiques et des mesures réactionnaires telles que des droits de douane de rétorsion, l'utilisation de la boîte à outils politique existante du Canada peut également constituer une réponse puissante. Il s'agit notamment d'harmoniser les réglementations et de démanteler les barrières commerciales interprovinciales pour promouvoir la coopération nationale, pour réduire les frais de développement, pour renforcer la reconnaissance mutuelle entre les provinces et ainsi de suite, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes pour la mobilité de la main-d'œuvre.

Recommandation 3 : Moderniser les modèles d'appels d'offres et de marchés publics du Canada afin de protéger l'argent des contribuables et de tenir compte de l'augmentation des incertitudes et des risques.

Notre organisation a continué à collaborer avec le gouvernement du Canada par l'entremise de plusieurs consultations, notamment notre engagement semestriel avec des représentants de haut niveau de Services publics et approvisionnement Canada, du Conseil du Trésor, de la Défense nationale, de Construction de défense Canada, d'Infrastructure Canada et de Ressources naturelles Canada. Nous continuons à demander au gouvernement de moderniser sa procédure de passation de marchés pour garantir l'équité, en s'engageant plus tôt avec les entrepreneurs, en s'éloignant du modèle de l'offre la plus basse pour encourager l'utilisation de nouveaux processus, de pratiques exemplaires, d'énergies alternatives, ainsi qu'en repensant les accords de partage des risques dans le cadre de cette procédure.

Toutefois, compte tenu de la situation sociopolitique sans précédent, la menace de tarifs douaniers généralisés engendre un risque supplémentaire pour les entrepreneurs. Le gouvernement doit reconnaître que cette incertitude générale a créé une grande imprévisibilité pour les entreprises et les entrepreneurs, ce qui fait que de nombreux entrepreneurs absorbent les risques financiers associés au risque créé par les droits de douane, sans parler de l'imposition concrète des droits de douane.

Nous encourageons le gouvernement à établir une norme uniforme pour les appels d'offres et les marchés publics, compte tenu de l'augmentation des coûts dans tous les domaines, afin d'éviter que l'industrie ne doive absorber ces coûts sans protection. Sans ces orientations, de nombreux projets prévus pourraient être reportés indéfiniment parce qu'il n'est pas possible de les réaliser d'un point de vue financier.

Recommandation 4 : Collaborer avec l'industrie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre en réformant le système d'immigration afin de constituer une main-d'œuvre résiliente et durable.

Le secteur de la construction emploie environ 1,6 million de personnes. La construction est une carrière qui offre des possibilités d'emplois stables, bien rémunérés et gratifiants. Cependant, le secteur n'a pas été bien placé pour recruter et accorder des formations en apprentissage à grande échelle afin de remédier à la pénurie de travailleurs au niveau national. Il faut des changements sociétaux à long terme pour remédier à la pénurie chronique de travailleurs spécialisés, ce qui fait de l'immigration un élément important pour résoudre la crise immédiate.

Le gouvernement a déjà annoncé un plan ambitieux visant à atteindre 3,5 millions de logements d'ici 2030, mais peu d'interventions ont été faites pour la réforme structurelle du système d'immigration afin de répondre aux besoins immédiats de l'économie canadienne et de la demande de logements. Nous avons déjà souligné le paradoxe suivant : parmi les facteurs qui accélèrent les mises en chantier, on compte la disponibilité de la main-d'œuvre.

L'ACC soutient depuis longtemps que le système de points désavantage largement les immigrants exerçant un métier, en raison de l'accent mis sur l'éducation et les compétences élevées en matière de capital humain. Depuis l'annonce du [Plan des niveaux d'immigration 2025-2027](#), l'immigration globale a été considérablement réduite, jusqu'à 20 %. En outre, le gouvernement a annoncé que 40 % des nouveaux résidents permanents (RP), dans le cadre des nouveaux niveaux d'immigration, seront déjà basés au Canada. Cela comprenait également l'introduction de « tirages ciblés sur le Canada » avec une « entrée express basée sur la catégorie des métiers » spécifique pour donner la priorité aux métiers dans les tirages d'entrée express (EE) à des seuils de points inférieurs. Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, la catégorie des métiers est l'un des tirages les moins fréquents par rapport aux cinq autres catégories : le français, les STEM, la santé, les transports, et l'agriculture et l'agroalimentaire.

En outre, depuis 2015, le Programme fédéral des métiers spécialisés n'a admis que 0,5 % de l'ensemble des résidents permanents au Canada. Ce parcours a été inventé pour mettre en valeur les métiers sans avoir à rivaliser avec les seuils plus élevés de la catégorie de l'expérience canadienne (CEC). Par conséquent, nous recommandons de moderniser comment le Canada gère l'immigration,



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

soit en révisant les programmes inefficaces, soit en calibrant les canaux d'immigration existants fondés sur les métiers pour qu'ils soient utilisés comme prévu, en fonction de la demande économique.

Conclusion

Au nom de l'Association canadienne de la construction et de ses membres, merci de nous avoir permis de formuler ces recommandations.

Nous espérons vous rencontrer, vous et votre équipe, à un moment qui nous conviendra mutuellement, afin d'approfondir nos recommandations visant à soutenir la croissance et la prospérité du Canada en cette période d'incertitude. Nous sommes convaincus que le secteur de la construction a un rôle central à jouer dans cette situation et nous sommes prêts à collaborer avec les services gouvernementaux pertinents pour préserver l'avenir économique du Canada.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre ministère, beaucoup de succès lors de la préparation et de la mise en œuvre du Budget 2025.

Sincères salutations,

Rodrigue Gilbert
Président, Association canadienne de la construction

C.C. :

M. Chris Forbes, P.C., M.P., sous-ministre des Finances

M. Ryan Turnbull, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances et
secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie